

# DOSSIER D'INSCRIPTION

à l'examen professionnel d'accès au grade

DE SECRÉTAIRE  
MÉDICAL·E ET SOCIAL·E  
DE CLASSE SUPÉRIEURE  
D'ADMINISTRATIONS PARISIENNES  
SPÉCIALITÉS MÉDICO-SOCIALE ET  
ASSISTANT·E DENTAIRE DE LA VILLE DE PARIS

Ouvert à compter du 15 mai 2023

Début du retrait des dossiers : 6 mars 2023

Fin de retrait des dossiers : 7 avril 2023

Dépôt du dossier d'inscription :  
avant le 7 avril 2023 - Minuit



Feront l'objet  
d'un rejet les dossiers  
d'inscription adressés  
électroniquement après  
le 7 avril 2023 - Minuit

## Conditions à remplir :

Peuvent faire acte de candidature, les secrétaires médicaux et sociaux de classe normale ayant atteint **le 6<sup>e</sup> échelon et 3 ans de services effectifs** dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau au 31 décembre 2023.

**À titre transitoire pour l'année 2023**, peuvent faire acte de candidature, les secrétaires médicaux et sociaux de classe normale ayant atteint **le 4<sup>e</sup> échelon** et justifiant d'au moins **3 ans de services effectifs** dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau au 31 décembre 2022.

M.       M<sup>me</sup>

Nom de naissance .....  
(en lettres capitales)

Nom d'usage .....  
(en lettres capitales)

Prénoms .....

Matricule ..... Né-e le [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

Adresse .....

Code postal [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]      Ville .....

Tél. personnel [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]      Tél. professionnel [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

E-mail professionnel .....

Grade actuel ..... Échelon .....

Spécialité       Médico-sociale  
                     Assistant-e dentaire

Direction d'affectation .....

Êtes-vous reconnu-e travailleur-euse handicapé-e par la CDAPH ?     Oui     Non

Si oui, devez-vous bénéficier d'aménagements d'épreuves ?     Oui     Non

Paris, le [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

Signature du-de la candidat-e :

## PROCÉDURE D'INSCRIPTION

### INSCRIPTION PAR MAIL

OU

### INSCRIPTION EN LIGNE

Ce dossier est à compléter et à retourner dûment rempli à l'adresse suivante :

sullivan.lacroix@paris.fr

**Au plus tard le 7 avril 2023 - Minuit**

Le dossier de RAEP à compléter vous sera transmis contre la remise du formulaire d'inscription.

L'inscription en ligne est également possible **jusqu'au 7 avril 2023 - Minuit**

Depuis le portail Intranet :

- > IntraParis
- > Onglet Rapido "Calendrier concours"
- > Dans l'application concours, cliquer sur la rubrique "examen professionnel"\*

\* Cette procédure peut nécessiter la création d'un compte personnel appelé "espace candidat" si vous ne l'avez pas déjà créé.

Le dossier de RAEP à compléter vous sera transmis contre la remise du formulaire d'inscription.

.....  
**Le dossier RAEP finalisé devra être envoyé par mail à  
sullivan.lacroix@paris.fr  
au plus tard le 15 mai 2023 - Minuit**

# PROGRAMME DE L'EXAMEN PROFESSIONNEL

L'examen professionnel comprend une épreuve écrite d'admissibilité et une épreuve orale d'admission.

## ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ



## DOSSIER RAEP

Constitution d'un dossier de Reconnaissance des Acquis de l'Expérience Professionnelle (RAEP) par le-la candidat-e. Le jury examinera ce dossier, constitué exclusivement des informations figurant sur le formulaire remis par l'administration lors de l'inscription, qu'il notera en fonction des connaissances et de l'expérience acquise par le-la candidat-e durant son parcours professionnel.

*Coefficient 1*

## ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION



## Entretien avec le jury

Entretien avec le jury sur le fondement du dossier de Reconnaissance des Acquis de l'Expérience Professionnelle (RAEP) remis par le-la candidat-e.

La présentation par le-la candidat-e de ce dossier, d'une durée de 5 minutes maximum, sera suivie d'une libre conversation avec le jury permettant d'apprécier l'expérience professionnelle du-de la candidat-e, ses qualités de réflexion et d'expression, ainsi que ses motivations et ses capacités à exercer de futures responsabilités et à appréhender son environnement professionnel.

Le jury pourra également demander au-à la candidat-e de répondre à des questions de mise en situation professionnelle ou d'actualité.

*Durée de l'épreuve : 20 minutes - Coefficient 3*

